



# Crise mondiale - Action mondiale

Aide-Memoire

## Les Coparrainants de l'ONUSIDA

*Le système des Nations Unies est depuis près de deux décennies au premier rang de tous ceux qui combattent le SIDA. En 1986, l'une de ses institutions spécialisées, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a été la première à apporter son aide aux pays pour qu'ils puissent mettre sur pied des programmes nationaux de lutte contre l'épidémie. Depuis lors, le système des Nations Unies multiplie ses activités dans ce domaine.*

Ces activités sont très variées, allant du travail quotidien réalisé par le personnel de l'ONU dans le monde entier aux débats sur le VIH/SIDA organisés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies ou encore à l'imminente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA. En incitant les chefs de gouvernement de tous les pays à réaffirmer leur engagement en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA, la session extraordinaire, qui se tiendra du 25 au 27 juin, vingt ans après la notification des premiers cas cliniques de SIDA, marquera un tournant décisif dans les efforts pour contrer l'épidémie.

### L'ONUSIDA entre en lice

- Un pas qui fera date dans la lutte contre l'épidémie a été fait en 1996 avec le lancement de la riposte coordonnée des principales institutions des Nations Unies œuvrant contre le VIH/SIDA. Avec la création du Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) les connaissances collectives, les ressources et le champ d'action de sept organismes coparrainants – l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, le PNUCID, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale – ont pu être mises en commun et gagner en efficacité.
- Les Coparrainants avancent rapidement dans le sens de l'intégration du VIH/SIDA dans les programmes qu'ils mènent au niveau des pays partout dans le monde, s'alliant aux gouvernements ainsi qu'à d'autres partenaires en vue de soutenir les efforts réalisés localement pour freiner l'épidémie.
- En collaboration avec l'ONUSIDA, ils mettent actuellement au point un plan stratégique commun à tout le système des Nations Unies pour combattre le VIH/SIDA et le front commun ainsi créé permet de démultiplier les efforts des Nations Unies. Un nombre croissant d'autres institutions des Nations Unies entreprennent des activités contre le VIH/SIDA.

Citons notamment l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).

- La création de partenariats est devenue le signe distinctif de la contribution du système des Nations Unies à la lutte contre le VIH/SIDA. Deux exemples récents en sont le Partenariat international contre le SIDA en Afrique (créé pour élargir les mesures prises à l'encontre de l'épidémie tout en les intensifiant) et l'initiative en vue d'accélérer l'accès aux soins et au traitement du VIH/SIDA (visant à aider les pays à mettre sur pied des plans nationaux d'action comprenant des programmes complets de soins).

Chacune des institutions des Nations Unies mène également partout dans le monde ses propres activités afin d'aider les pays et les communautés qui luttent pour contrecarrer l'épidémie et faire face à ses conséquences. Les sept Coparrainants de l'ONUSIDA sont les plus actifs à cet égard.

### L'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

L'UNICEF a pour mandat de promouvoir la protection des droits des enfants, de contribuer à la satisfaction de leurs besoins ainsi qu'à l'élargissement de leurs choix de vie. Cet organisme, qui agit en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, est leur principal défenseur. L'UNICEF, ses comités nationaux et ses alliés mobilisent le soutien moral et matériel des gouvernements, des organisations et des individus dans le monde entier au sein d'un partenariat qui s'est engagé à donner aux enfants la priorité sur les ressources dont dispose la société dans les périodes fastes comme dans les périodes difficiles.

En tant qu'institution d'intervention décentralisée, l'UNICEF travaille aux côtés des gouvernements et des ONG dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation de base, de l'approvisionnement en eau saine et en moyens d'assainissement afin de créer de meilleures conditions de vie pour les enfants, les jeunes et les femmes. L'UNICEF contribue aussi au renforcement des capacités nationales et locales devant permettre de fournir, de maintenir en fonction et de développer les services de première nécessité, et de donner aux familles et aux communautés des connaissances et des moyens susceptibles de les mener à l'autosuffisance.

La propagation rapide du VIH/SIDA menace directement les progrès qui ont été faits au cours des 20 dernières années pour améliorer la santé des enfants. L'épidémie revêt une importance particulière pour les adolescents, car ils sont à la fois enclins à prendre des risques et prompts à développer des aptitudes, des attitudes et des comportements qui leur permettront d'éviter de contracter l'infection à VIH à l'âge adulte. L'épidémie affecte les enfants et les familles, les privant souvent de la protection, des soins et des revenus les plus élémentaires.

L'UNICEF apporte à l'ONUSIDA sa capacité à mener des opérations sur le terrain dans plus de 160 pays, son efficacité avérée dans le domaine de la communication et du plaidoyer ainsi que son réseau de comités nationaux. Ses domaines prioritaires sont notamment la santé des jeunes, l'éducation sur le SIDA dans les écoles, la communication entre programmes, les enfants et les familles affectés par le SIDA, et la transmission du VIH de la mère à l'enfant. L'énergie que l'UNICEF déploie pour faire face aux besoins de familles et d'enfants particulièrement vulnérables acquerra une importance accrue dans les années à venir.

On trouvera le site web du programme VIH/SIDA de l'UNICEF à l'adresse suivante :  
<http://www.unicef.org/programme/health/index.htm>

## **Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)**

Un des principaux objectifs des activités du PNUD en matière de VIH/SIDA consiste à apporter un soutien aux pays pour leur permettre de renforcer et d'élargir leur capacité à faire face aux retombées de l'épidémie sur leur développement. Ces activités tendent principalement à définir, au niveau des politiques comme des programmes, des ripostes efficaces et durables à l'encontre des retombées sociales et économiques de l'épidémie. Le but est de renforcer les capacités au sein des gouvernements, de la société civile et du PNUD lui-même, afin de susciter une riposte efficace.

En partenariat avec de nombreuses autres organisations, le PNUD soutient de préférence des initiatives qui accélèrent

la mobilisation communautaire et nationale, fournissent un cadre permettant de trouver des réponses aux questions d'ordre éthique, juridique et de droit humanitaire qui se posent, reconnaissent l'importance des questions de sexospécificité, donnent aux gens la possibilité de prendre en main leur propre bien-être en s'appuyant sur les ressources, les connaissances et les valeurs locales, et s'attachent à créer un environnement politique, économique et social qui soit de nature à encourager les efforts individuels.

Grâce à son réseau de plus de 130 bureaux desservant plus de 150 pays, le PNUD joue un rôle important et complémentaire à celui d'autres organisations du système des Nations Unies au sein des activités opérationnelles de coopération pour le développement menées de front par des institutions des Nations Unies ou nationales et d'autres institutions d'intervention. Il apporte un soutien technique dans le domaine intersectoriel et pluridisciplinaire de l'assistance technique indispensable au développement durable et assume la responsabilité d'ensemble de l'assistance apportée au Secrétaire général en vue de l'amélioration de la coordination des opérations de développement, notamment grâce au renforcement du système des Coordonnateurs résidents.

Les programmes régionaux du PNUD fournissent un excellent mécanisme de développement de la collaboration entre les pays et aident les institutions et les réseaux régionaux à accroître leur capacité à riposter efficacement à l'épidémie.

On trouvera des informations sur le programme VIH et développement du PNUD sur le site  
<http://www.undp.org/hiv/>

## **Le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population)**

Le mandat du FNUAP est notamment de renforcer les connaissances et les capacités des pays afin de leur permettre de faire face aux besoins en matière de population.

Le soutien du FNUAP aux pays s'exerce tout particulièrement dans le domaine de la santé reproductive, y compris la planification familiale et la santé sexuelle. Il tient pour acquis que la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH/SIDA font partie intégrante de la santé reproductive. Dans cette optique, la prévention comprend des activités appropriées et efficaces d'information, d'éducation et de communication (IEH) visant à soutenir les comportements sexuels sans risques ainsi que les conseils interpersonnels, concernant tant la transmission du VIH par voie sexuelle que la transmission mère-enfant, l'amélioration de l'accès aux préservatifs et de leur diffusion, enfin, l'instauration

de bonnes pratiques cliniques permettant la prévention des risques liés au sang infecté par le VIH.

Le FNUAP valorise le travail de l'ONUSIDA en ouvrant l'accès à son réseau de bureaux nationaux qui soutiennent les programmes de santé reproductive dans les pays. Il apporte aussi sa vaste expérience de la promotion et des soins en matière de santé reproductive en donnant un éclairage particulier aux besoins des femmes et des adolescents, ainsi qu'à la responsabilité masculine dans ce qui touche à la santé de la reproduction. Son savoir-faire en matière de gestion logistique des biens nécessaires en santé reproductive (notamment des préservatifs) est également précieux, tout comme son expérience des relations de travail avec les organisations non gouvernementales, de l'organisation de l'assistance technique et du renforcement des capacités nationales par le biais de ses équipes de soutien aux pays.

On trouvera tous les détails concernant l'action du FNUAP à l'adresse suivante : <http://www.unfpa.org>

### **Le PNUCID (Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues)**

Le PNUCID détient la responsabilité exclusive de la coordination et des initiatives en ce qui concerne l'ensemble des activités de contrôle des drogues du système des Nations Unies. Il se penche sur tous les aspects de la consommation de drogues et mène des activités sur un large éventail de domaines, tels que la réduction de la demande, laquelle comprend la prévention, le traitement et la réadaptation ; la réduction des approvisionnements, comprenant l'encouragement à la création d'autres alternatives de développement et la mise en vigueur des lois, ainsi que des services de conseils au niveau de la législation et des institutions afin de renforcer la capacité des gouvernements à appliquer les conventions internationales relatives au contrôle des drogues. Le PNUCID aide les gouvernements à mettre en œuvre les plans d'action, notamment la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues adoptée en juin 1998 par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa session extraordinaire sur la lutte mondiale contre la consommation de drogues.

La consommation de substances psychoactives facilite la propagation du VIH de différentes manières. La plus directe est la transmission du virus par le biais des aiguilles que se partagent les consommateurs de drogues injectables. La disparition des inhibitions consécutive à l'utilisation de ces substances incite les individus à adopter divers comportements à hauts risques, notamment sexuels, qu'ils éviteraient s'ils étaient dans leur état normal. C'est par la sexualité que la communauté des consommateurs de drogues transmet le VIH à d'autres groupes de population. Le contrôle international des drogues est donc un instrument essentiel de la prévention du VIH. C'est pourquoi le PNUCID introduit la

prévention du VIH/SIDA dans les programmes visant à réduire la demande de drogues illicites. Ces activités visent principalement les jeunes et les groupes présentant une vulnérabilité particulière. La coordination avec le système des Nations Unies a permis de programmer de façon plus efficace la riposte à la consommation abusive de drogues et à l'épidémie de SIDA dans un certain nombre de pays.

Le PNUCID travaille à partir de son siège de Vienne, en Autriche, mais aussi de son réseau sur le terrain qui se compose de dix bureaux sous-régionaux et neuf bureaux de pays. Le PNUCID a également des bureaux de liaison à New York et Bruxelles.

Le site web du PNUCID peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.undcp.org>

### **L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)**

L'UNESCO a pour mandat de stimuler la coopération internationale des activités intellectuelles visant à promouvoir les droits humanitaires, de contribuer à l'instauration d'une paix équitable et durable, et d'accroître le bien-être général de l'humanité. Elle doit donc s'inspirer de considérations éthiques dans l'exercice de sa tâche, qui consiste à faire en sorte que tous les desseins intellectuels tendent au développement de l'être humain et à la construction d'une culture de paix fondée sur le respect des droits humanitaires, la tolérance et les principes démocratiques. Dans son domaine de compétence – l'éducation, la science, la culture et la communication – l'UNESCO a des responsabilités d'ordre technique en ce qui concerne les programmes et les projets, mais aussi d'ordre « politique », dans le sens qu'elle se doit de suivre une morale publique et sociale dans son approche d'ensemble comme dans les grands principes qui président à ses efforts.

Le partenariat de l'UNESCO avec l'ONUSIDA est fondé sur la conviction que toute action menée isolément, sans être intégrée dans un effort pluridisciplinaire, pourrait bien être vouée à l'échec.

Bien qu'elle ne soit pas un organisme de financement, l'UNESCO peut apporter une contribution à l'ONUSIDA grâce à l'étendue de ses domaines de compétence, de ses approches reposant sur les échanges entre disciplines, connaissances techniques et impératifs éthiques, ainsi qu'à l'expérience de la coopération intellectuelle acquise au cours de plus de 50 ans d'activité. L'UNESCO peut engager son vaste réseau d'institutions collaboratrices dans la lutte contre le SIDA, afin de faire face dans le court terme aux besoins les plus urgents de la prévention et du traitement, et, dans le moyen terme, d'alléger, voire d'empêcher, les conséquences prévisibles de l'épidémie.

Le site culturel de l'UNESCO peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/culture/aids/>

## **L'OMS (Organisation mondiale de la Santé)**

L'OMS est un Coparrainant actif dès le début de l'ONUSIDA. En tant que première autorité en matière de santé publique internationale, elle donne des orientations sur les interventions les plus efficaces de lutte contre la pandémie et apporte son soutien technique au renforcement de la riposte des secteurs nationaux de la santé au VIH/SIDA. L'OMS met au point et diffuse des normes et des standards, des instruments, des technologies et des directives fondés sur des preuves scientifiques, formule des opinions en matière de politiques et de plaidoyer, définit les programmes de recherche et de développement en matière de santé publique, et contribue à renforcer les capacités en apportant un soutien sur le plan des techniques et des politiques d'action.

La contribution que l'OMS exerce dans le domaine des normes et de l'appui technique se traduit principalement par la mise au point et la diffusion de connaissances, la prévention de l'infection et la fourniture de soins et de soutien aux personnes infectées. La mise au point des connaissances s'exerce dans les domaines de la surveillance du VIH/SIDA, ainsi que de la prise en charge et de l'orientation des efforts de recherche et de développement, notamment en ce qui concerne l'accès aux composés antirétroviraux, les méthodes de protection contrôlées par les femmes, les microbicides, la mise au point de vaccins ainsi que la recherche sociale et épidémiologique.

Les efforts de prévention touchent principalement les domaines suivants : promotion d'une sexualité sans risques, information et services en matière de santé reproductive à l'intention des jeunes, infections sexuellement transmissibles, transmission du VIH parmi les mères et les nouveau-nés, infections transmises par l'injection de drogues, promotion de pratiques d'injection plus sûres et réduction des risques de transmission parmi les agents de santé, enfin sécurité des approvisionnements en sang et produits sanguins. Les soins et le soutien comprennent les services de conseil et test volontaires, l'amélioration de l'accès aux traitements antirétroviraux, la prise en charge des infections opportunistes et des affections associées, telles que la tuberculose, les soins palliatifs, et le soutien psychologique et social.

Le plus grand obstacle à une mise en œuvre à grande échelle d'interventions efficaces est un fonctionnement médiocre et une pénurie de crédits que l'on observe dans la plupart des systèmes de santé. L'OMS intensifie donc le soutien qu'elle apporte aux efforts que font les pays pour renforcer leur secteur de santé et met au point une stratégie mondiale visant à adapter l'action de santé aux besoins, capacités et circonstances spécifiques des divers Etats Membres.

On trouvera les informations sur le VIH/SIDA fournies par l'OMS à l'adresse suivante : <http://www.who.int/asd/index.html>

## **LA BANQUE MONDIALE**

La Banque mondiale a pour mandat de soulager la pauvreté et d'améliorer la qualité de la vie. Le VIH/SIDA entraîne des pertes humaines et économiques énormes et fait peser une menace substantielle sur la croissance économique et sociale de nombreuses nations du monde en développement. Le VIH/SIDA nécessite des soins de santé coûteux qui se prolongent sur une longue durée ; il affecte principalement les adultes vivant leurs années les plus productives ; il soulève des questions juridiques et éthiques complexes ; il touche tous les segments de la société ; enfin, il est en croissance rapide.

Entre 1986 et le début de 1999, la Banque mondiale a engagé plus de US \$ 750 millions en faveur de plus de 75 projets touchant le VIH/SIDA de par le monde. La plupart de ces ressources ont été fournies selon des termes très préférentiels par l'intermédiaire de l'Association internationale de Développement. Afin d'agir plus efficacement contre les effets dévastateurs du VIH/SIDA sur le développement, la Banque met en œuvre une nouvelle stratégie face à l'épidémie, ainsi qu'un partenariat efficace avec l'ONUSIDA, les institutions de financement et les gouvernements. Le plan stratégique de l'Action intensifiée contre le SIDA s'appuie sur les importants avantages comparatifs que les partenaires peuvent développer en faveur d'une élévation rapide du niveau d'action et d'un accroissement des ressources disponibles, tous deux nécessaires à une mise en œuvre efficace des interventions visant à prévenir la propagation de l'épidémie et à diminuer son impact.

Dans son dialogue avec les pays débiteurs, la Banque souligne que le VIH/SIDA constitue une priorité du développement et met en lumière la nécessité d'un engagement politique au plus haut niveau, de réformes des soins de santé, de la protection des droits humanitaires et d'un éventail de réformes au sein de tous les secteurs afin de combattre les facteurs qui contribuent à la propagation du VIH. Chaque fois que possible, les activités soutenues par la Banque bénéficient des conseils techniques des autres Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA et sont planifiées puis exécutées par les gouvernements eux-mêmes, en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux.

Une section du site web de la Banque mondiale est consacrée au SIDA, à l'adresse suivante : <http://www.worldbank.org/>